

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2025, dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG.

Le président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans les académies de BESANCON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG :

Madame BRULE-PINTAUX Virginie, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Madame GRANDHOMME Elsa, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur AMET Samuel, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Belfort.

Madame ROUSSEL Viviane, attachée principale d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et Scola, Nancy.

Madame STOUVENOT Nathalie, ingénieure d'études hors classe, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur DUMONT Julien, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Monsieur POTELLE Damien, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, suppléant, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Reims, le